

# Fermetures de Carrefour Contact et City 1/4

**Pas de repreneurs pour 243 magasins ex-DIA, près de 1 800 licenciements en prévision?!**



**Vers une catastrophe sociale annoncée ?**

**Le temps est venu de faire un premier bilan de l'annonce d'A. Bompard du 23 janvier dernier sur la fermeture de 273 magasins ex-DIA (Carrefour City, Carrefour Contact) sur les 611 détenus par le groupe !**

Lors du CCE Carrefour Proximité du 4 juin, la direction a annoncé qu'elle n'avait eu que **29 offres** de reprises de magasins ! Ce qui ne concerne que **195 salariés** dont l'emploi seront éventuellement préservés.

Pour les reclassements, on en est pour l'instant à seulement **94 mutations** vers les hyper-

marchés, supermarchés et filiales du groupe. C'est donc, au moment où nous écrivons ces lignes, **encore 1 794 salariés qui seront licenciés** dans le cadre du PSE dès le mois de septembre si la situation n'évolue pas.

A. Bompard s'est pourtant engagé à reclasser plus de 1 000 salariés, cela semble mal parti ! En effet, il ne suffit pas de promettre, il faut des moyens sur le terrain... **La CFDT qui a toujours douté de la capacité de reclassement de Carrefour, n'a pas signé le PSE. Malheureusement, les faits semblent pour l'instant nous donner raison.**

**Des promesses non tenues ?!**



Le 23 janvier dernier, le PDG du groupe déclarait lors de sa conférence de presse :

*« Pour ne pas fragiliser l'ensemble du groupe, nous n'avons pas d'autre choix que de fermer les 273 magasins les plus déficitaires sur les 611. Nous cherchons des repreneurs.*

*Si nous n'y parvenons pas, le plan de sauvegarde de l'emploi aura pour objectif de reclasser au sein du groupe au moins la moitié des 2 100 collaborateurs concernés. »*

**Commentaire CFDT :** pendant ce temps, les embauches sont pourtant bloquées en magasin. Alors qu'est-ce qui coince ? Pour comprendre, lire la pages suivantes...

# Fermetures des Carrefour Contact et City 2/4

## Fermetures de magasins : certains maires s'interrogent sur les motivations de Carrefour.



**Certains élus réagissent à la fermeture des magasins ex-Dia dans leur commune et interpellent Carrefour sur sa responsabilité.**

Après l'annonce de la fermeture du magasin Carrefour contact, le maire de Coulaines a envoyé un courrier plutôt virulent à l'adresse du directeur régional et du directeur exécutif de Carrefour Proximité (source : lemainedlibre.fr).

En voici quelques passages :  
*« Je suis très surpris de votre projet de fermeture de votre magasin [...] situé en entrée de ville, sur une voirie fréquentée par 20 000 véhicules par jour et je regrette que le dévouement et le professionnalisme des employés de ce magasin de proximité n'aient pas été accompagnés par votre groupe. »*

*« L'incompétence du groupe*

*Carrefour se révèle par l'incapacité à signaler correctement ce magasin. Les deux entrées ne sont signalées par aucun panneau indicateur dont le coût aurait*

*été de quelques centaines d'euros maximum ! ».*

*« Si le groupe Carrefour mettait autant de moyens à développer sa clientèle qu'à fermer son magasin, nous n'en serions pas là... »*

*« Je sollicite, pour votre image, de réexaminer cette décision parisienne totalement en décalage avec les besoins de notre population et avec la clientèle potentielle du secteur de Coulaines, Le Mans Nord, Saint-Pavace et Neuville. »*

Reste maintenant à voir si ce plaidoyer sera de nature à infléchir la décision du groupe...



Autres magasins : si les établissements de Carrefour Contact de Rousies, Hirson et Bohain ne trouvent pas de repreneur, ils seront contraints de baisser le rideau d'ici cet été.

A Rousies dans le Val de Sambre, le Maire Josiane Suleck affirme qu'il y a un repreneur mais que Carrefour Contact lui ferme la porte. Josiane Suleck a reçu en date du 17 mai dernier, un courrier recommandé d'un repreneur potentiel : l'enseigne Leclerc.

Aujourd'hui, elle tente de convaincre les dirigeants de Carrefour Contact d'accepter la proposition de reprise pour sauver les emplois.

**Quels sont les critères retenus par Carrefour pour céder les magasins à des repreneurs ?**

**La polémique est en train de naître sur la réelle volonté de Carrefour à trouver des repreneurs... et aussi à les céder à des concurrents.**

**Une polémique qui enfle par la faute de l'entreprise qui n'est pas capable de jouer la transparence avec les représentants du personnel quant à la nature des offres .**

# Fermetures des Carrefour Contact et City 3/4

Plus de **2 000 salariés** bientôt licenciés ? Pourquoi n'y a-t-il à ce jour que **94 salariés reclassés** ?!



Avec la fermeture des magasins annoncés par A. Bompard, le 23 janvier, on se dirige vers une véritable catastrophe sociale faute de repreneurs et de reclassements. En effet, il n'y a plus que quelques semaines avant la période estivale... et les licenciements commencent en septembre !

L'expert de l'inter-CHSCT de Carrefour proximité dresse un bilan du vécu des salariés victimes de ces suppressions de postes ; il dresse aussi un constat alarmant qui expliquent en partie l'échec du PSE (plan de sauvegarde de l'emploi).

## Perte de confiance et incompréhension.

Tout d'abord, nous le savions, la plupart des salariés annoncent avoir appris le projet de fermeture par la presse, par les clients, par la famille et dans un deuxième

temps seulement par un email de la direction ! Ils évoquent une véritable crise de confiance envers la direction de l'entreprise et un manque de présence des équipes DRH dans cette période difficile.

La fermeture des magasins est une source d'incompréhension de ressentiments. Les salariés n'ont pas forcément l'impression que le magasin fait de mauvais résultats, de plus ils pensent que l'entreprise n'a pas suffisamment laissé de temps après leurs transformations (suite au rachat) et que les décisions en matière de politique prix ont été désastreuses.



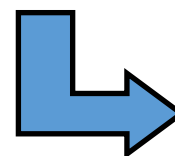
## Des reclassements très compliqués.

Parmi Les salariés qui ont eu un rendez-vous avec le cabinet de reclassement Alixio, beaucoup signalent un manque de réponses à leur questions. Par conséquent, les salariés qui comptent faire appel à ce cabinet représentent une minorité, ils ne croient pas en l'intérêt de créer un dossier qui disent-ils « ne servira à rien ».

D'autre part, ils indiquent ne pas avoir assez de temps pour préparer leur projet professionnel.



Les salariés interrogés ont le sentiment que les postes disponibles doivent être pourvus trop rapidement et qu'ils ne peuvent pas choisir ce qui se rapproche de leurs souhaits.



Lire page suivante

# Fermetures des Carrefour Contact et City 4/4

Plus de **2 000 salariés** bientôt licenciés ? Pourquoi n'y a-t-il à ce jour que **94 salariés reclassés** ?!

**Une bourse de l'emploi inadaptée.**

Le rapport pointe du doigt les difficultés pour consulter la bourse de l'emploi. **L'outil n'est pas pratique, la liste est souvent proposée en version papier** ce qui ne permet pas de faire des recherches par critères (lieu, temps plein/partiel, métier etc.).

Souvent les salariés indiquent mal maîtriser les outils informatiques et **aucune aide ne leur est proposée.**



**A noter que les postes à pourvoir sont le plus souvent des temps partiels à 30H qui n'intéressent pas les CDI.**

L'expert a relevé, qu'il arrive que des CDD soient choisis pour les postes à pourvoir.



**Des problèmes de formation.**

Le rapport relève que **plus de 80% des salariés ont un niveau de formation qui ne leur permet de prétendre en l'état, qu'à des postes qui requièrent peu ou pas de formations spécifiques.**

Les formations suivies par le passé étaient des formations métiers peu qualifiantes (hygiène-sécurité, PRAP, gestion de crise etc.).

De plus, les formations demandées, diplômantes ou en vue de reconversion **sont souvent refusées, car trop coûteuses.**

**Des craintes sur le métier et sur l'accompagnement en magasin.**

Les salariés interrogés indiquent qu'ils craignent de voir leurs conditions de travail se dégrader. Ils jugent leur métier actuel diversifié (polyvalence)

dans ses tâches **et on peut de se voir affecter à un poste trop répétitif.** Quant à l'encadrement, ils ne se sentent pas formés pour exercer le travail en hyper ou super et ont peur de se voir rétrograder au niveau IV avec une perte de rémunération.

**Peur de la location-gérance.**

La crainte du passage en location-gérance est telle (perte du statut collectif) que **les salariés préfèrent un licenciement économique** plutôt que de passer dans un magasin qui passerait en franchise ou LG !

## Position CFDT

**Il ne suffit pas de vouloir reclasser les salariés victimes du plan social... encore faut-il s'en donner les moyens. Faute de moyens supplémentaires sur le terrain, il est peu probable qu'un nombre décent de salariés soit reclassé. Prochain point cet été...**